

REUNION D'INFORMATIONS AAP CLAS



Le 17 juin 2025



ORDRE DU JOUR

- Bilans projets Clas 2024/2025
- Appel à projets Clas 2025/2026
- Rappels
- Récapitulatif Calendrier Clas



BILANS PROJETS CLAS 2024/2025



Projets Clas 2024/2025



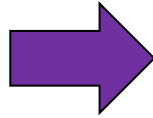
36 projets
21 structures
1000 enfants
750 familles

BILAN CLAS 2024-2025 : modalités 1/4 - AFAS



1/ Une déclaration à compléter via mon compte partenaires Caf.fr - service Afas, comprenant :

- ✓ Une déclaration de données quantitatives
- ✓ Une déclaration de données financières



=> Le mail d'appel de déclaration est programmé pour le 13/07/2025.

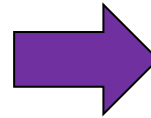
BILAN CLAS 2024-2025 : modalités 1/4 - AFAS

VIGILANCE :

En cas de changement d'utilisateurs du service AFAS :

- ✓ L'administrateur de votre compte a la possibilité de faire les créations ou modifications (créer des nouveaux utilisateurs, habilitier dans Afas). Pour vous aider à réaliser cette démarche, vous pouvez consulter **l'Annexe 5 - Fiche pratique Habilitier un utilisateur AFAS.**

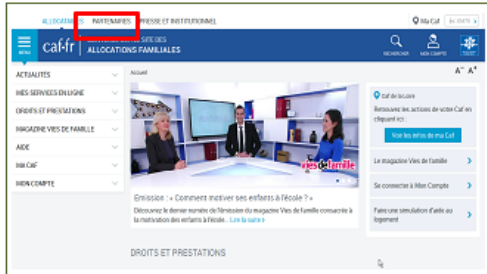
- ✓ Vous devrez par ailleurs, nous fournir la fiche utilisateur complétée **Annexe 5bis.**



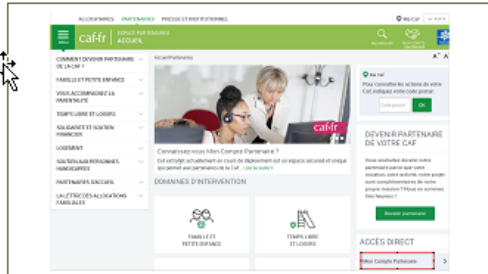
caf.fr Fiche pratique
MON COMPTE PARTENAIRE

HABILITER UN UTILISATEUR
SERVICE AIDES FINANCIERES D'ACTION SOCIALE (AFAS)

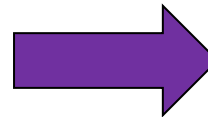
Vous êtes administrateur de MonCompte Partenaire ou responsable d'habilitation de votre groupe.
Cette fiche vous guide pas à pas pour la création de vos utilisateurs.



N°1 Connectez-vous sur www.caf.fr puis cliquer sur l'onglet "Partenaires" en haut.



N°2 Sélectionnez dans la rubrique "Accès direct" l'onglet "Mon Compte Partenaire"



la sécurité sociale caf.fr

Pièce justificative 3 - par service
Fiche d'habilitation des utilisateurs du service Afas pour votre activité
Merci de renseigner les champs ci-dessous

Nom de la Caf

Gestionnaire

SIRET du siège social

Nature d'activité

Alsh	Med. Fam.
Eaje	Pilotage Ctg
Rpe	Esp. Renc.
Laep	C.s
Aad	E.v.s
Jeunes	F.j.t
Contrat local d'accompagnement	Clas

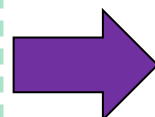
Nom de l'activité Nombre de lieux d'implantation

Déclarer les utilisateurs de votre service

BILAN CLAS 2024-2025 : modalités 1/4 - AFAS



Les différentes données à transmettre sur AFAS sont détaillées sur *l'Annexe 4 - Plaquette AFAS Gestionnaires Clas.*



DONNÉES À FOURNIR SPÉCIFIQUES AU CLAS		DÉCLARATION DE DONNÉES	
		Prévisionnelle	Réelle
DONNÉES FINANCIÈRES	Budget prévisionnel	•	
	Compte de résultat		•
DONNÉES D'ACTIVITÉ	Nombre de collectifs d'enfants	•	•
	Nombre d'enfants inscrits	•	•
	Nombre d'enfants inscrits scolarisés à l'école élémentaire		•
	Nombre d'enfants inscrits scolarisés au collège		•
	Nombre d'enfants inscrits scolarisés au lycée		•
	Nombre d'enfants inscrits hors filière générale (CAP, BEP, SEGPA...)		•
	Nombre de familles différentes inscrites		•
	Nombre total de semaines d'activité entre septembre et décembre N	•	•
	Nombre total de semaines d'activité entre janvier et août N +1	•	•
	Nombre total de séances réalisées dans l'année		•
	Nombre total d'enfants présents toutes séances confondues		•
	Nombre d'ETP intervenants salariés sur l'année scolaire écoulée		•
	Nombre d'ETP intervenants bénévoles sur l'année scolaire écoulée		•
	Nombre total d'heures des ETP intervenants salariés sur l'année scolaire écoulée		•
	Nombre total d'heures des ETP intervenants bénévoles sur l'année scolaire écoulée		•
	> DONNÉES POUR LE CALCUL DE LA BONIFICATION SUR L'AXE « INTERVENTION AUPRÈS DES ENFANTS »		
	Nombre de collectifs concernés par un projet complémentaire d'ouverture culturelle, structuré et organisé sur la totalité de l'année	•	•
	Surcoût généré par des dépenses pour l'achat de matériel pédagogique (ordinateur, ...) propre à ce projet complémentaire ?	•	•
	Surcoût généré par des dépenses pour la mobilisation d'intervenants extérieurs propre à ce projet complémentaire ?	•	•
	Surcoût généré par des dépenses pour l'organisation de sorties et/ou d'activités culturelles propre à ce projet complémentaire ?	•	•
	> DONNÉES POUR LE CALCUL DE LA BONIFICATION SUR L'AXE « INTERVENTION AUPRÈS DES PARENTS »		
	Nombre de collectifs concernés par un projet spécifique d'accompagnement des parents des enfants du Clas organisé sur la totalité de l'année	•	•
	Surcoût généré par des dépenses pour la mobilisation d'intervenants extérieurs propre à ce projet spécifique ?	•	•
	Surcoût généré par des dépenses pour l'organisation de sorties et/ou d'activités culturelles Parents-enfants propre à ce projet spécifique ?	•	•

BILAN CLAS 2024-2025 : modalités 1/4 - AFAS

The screenshot displays the 'caf.fr' website interface. On the left is a vertical navigation menu with the following items: ACTUALITÉS, MES SERVICES EN LIGNE, DROITS ET PRESTATIONS, AFAS DÉCLARER (highlighted in green), AFAS HABILITER, VIES DE FAMILLE, AIDE, MA CAF, and MON COMPTE. The main content area is titled 'Accueil > Mon compte'. It features a notification bell icon and two buttons: 'Déclarer' and 'Transmettre'. Below this, a 'Bienvenue' section includes a photo of a child and text explaining the purpose of the space. To the right, an 'ACCÈS DIRECT' section lists links: 'Mes déclarations' (highlighted with a red rectangle), 'Mes activités', 'Mes imports', 'Mes paiements', and 'Mes indus'. Below this is an 'AIDE' section with links to the user guide and tutorial. At the bottom, a 'CAMPAGNE BILAN ANNUEL CLAS' section provides information about the annual survey.

caf.fr

Accueil > Mon compte

2 DÉCLARATIONS À TRAITER

1 DÉCLARATION À TRANSMETTRE

Bienvenue

Dans cet espace sécurisé, vous pouvez saisir vos déclarations, les transmettre électroniquement à votre Caf, consulter votre historique et accéder à des données statistiques.

Ce nouvel espace simplifie vos démarches, vous permet de suivre l'état de vos déclarations et d'accéder à des statistiques locales et nationales.

Merci de votre participation !

ACCÈS DIRECT

- Mes déclarations
- Mes activités
- Mes imports
- Mes paiements
- Mes indus

AIDE

Toutes les informations pour bien utiliser votre espace

- Voir le guide utilisateur
- Voir le tutoriel

DÉCLARER EN TROIS ÉTAPES

- Affichez les déclarations à traiter en cliquant sur "Déclarer" ou "Mes déclarations".
- Déclarez en ligne vos données d'activité et/ou financières.
- Transmettez en un clic votre déclaration à la Caf.

CAMPAGNE BILAN ANNUEL CLAS

Pour accéder à la saisie des données bilan pour les CLAS, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous.

Ce questionnaire doit être complété chaque année.

Bilan annuel CLAS
(nous vous recommandons l'utilisation du navigateur Mozilla Firefox).



BILAN CLAS 2024-2025 : modalités 1/4 - AFAS

➤ Les déclarations de données réelles AFAS / Données d'activité

DONNÉES D'ACTIVITÉ

Dernière mise à jour le 10/01/2024 à 10:55 par Armand PLESSIS

Pour calculer les ETP, vous pouvez télécharger le fichier de calcul au format [MS Excel](#) et [LibreOffice](#).

Informations agrément / accord de financement

Date de début 01/09/2023

Nombre de collectifs d'enfants 2.00

Les informations indiquées ci-dessus sont celles de l'agrément connu pour la période concernée. Si elles ne sont pas à jour, veuillez contacter votre Caf.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Nombre de collectifs d'enfants	
Nombre d'enfants inscrits	
Nombre d'enfants inscrits scolarisés à l'école élémentaire	
Nombre d'enfants inscrits scolarisés au collège	
Nombre d'enfants inscrits scolarisés au lycée	
Nombre d'enfants inscrits hors filière générale (CAP, BEL, SEGPA...)	
Nombre de familles différentes inscrites ?	
Nombre total de semaines d'activité dans l'année	
Nombre total de semaines d'activité entre septembre et décembre N	
Nombre total de semaines d'activité entre janvier et août N+1	
Nombre total de séances réalisées dans l'année	
Nombre total d'enfants présents toutes séances confondues	
Nombre moyen d'enfants présents par séance	

Nombre total d'ETP intervenants, salariés et bénévoles	
Nombre d'ETP intervenants salariés sur l'année scolaire écoulée ?	
Nombre d'ETP intervenants bénévoles sur l'année scolaire écoulée ?	
Nombre total d'heures des ETP intervenants, salariés et bénévoles	
Nombre total d'heures des ETP intervenants salariés sur l'année scolaire écoulée	
Nombre total d'heures des ETP intervenants bénévoles sur l'année scolaire écoulée	
Nombre moyen d'enfants par ETP intervenants	
Nombre de collectifs concernés par un projet complémentaire d'ouverture culturelle, structuré et organisé sur la totalité de l'année	
Surcoût généré par des dépenses pour l'achat de matériel pédagogique (ordinateur, ...) propre à ce projet complémentaire ?	☒
Surcoût généré par des dépenses pour la mobilisation d'intervenants extérieurs propre à ce projet complémentaire ?	☒
Surcoût généré par des dépenses pour l'organisation de sorties et/ou d'activités culturelles propre à ce projet complémentaire ?	☒
Nombre de collectifs concernés par un projet spécifique d'accompagnement des parents des enfants du Clas organisé sur la totalité de l'année	
Surcoût généré par des dépenses pour la mobilisation d'intervenants extérieurs propre à ce projet spécifique ?	☒
Surcoût généré par des dépenses pour l'organisation de sorties et/ou d'activités culturelles Parents-enfants propre à ce projet spécifique ?	☒



➤ Les déclarations de données réelles AFAS / Données financières

62AUT Autres comptes 62 (622 à 629) : Intermédiaires, publicité, déplacements, frais postaux et de télécommunication, frais bancaires	€	
63A Impôts et taxes liés aux frais de personnel	?	€
		70642 Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS
63B Autres impôts et taxes	?	€
		708 Produits des activités annexes
64 Frais de personnel	?	€
		741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat
		742 Subventions et prestations de service régionales
		743 Subventions et prestations de service départementales
		744 Subventions et prestations de service communales

BILAN CLAS 2024-2025 : modalités 1/4 - AFAS

➤ Les déclarations de données réelles AFAS / Données financières (suite)

7451 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	?	€	
7452 Subventions d'exploitation Caf	?	€	
746 Subventions d'exploitation et prestations de service des EPCI (intercommunalité)		€	
747 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise		€	
7481 Subventions d'exploitation reçues de l'Union Européenne		€	
7488 Subventions d'exploitation reçues d'autres entités publiques		€	
65 Autres charges de gestion courante	€	75 Autres produits de gestion courante	€
66 Charges financières	€	76 Produits financiers	€
67 Charges exceptionnelles	€	77 Produits exceptionnels	€

78 Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	€				
6811-6812 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles + Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	€				
68AUT Autres comptes 68 (6815 à 687) : Dotations aux provisions et dépréciations	€				
69 Impôts sur les bénéfices	€	79 Transfert de charges	€		
Total charges	0,00 €	Total produits	0,00 €		
86 Contributions volontaires	?	€	87 Contrepartie des contributions volontaires	?	€
Total charges et contributions volontaires	0,00 €	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	0,00 €		
Résultat 0,00 €					
Quitter		Enregistrer		Continuer	



BILAN CLAS 2024-2025 : modalités 1/4 - AFAS

➤ Les déclarations de données réelles AFAS / Contrôles de cohérence

Contrôles :

- ✓ Variations de charges par rapport à N
- ✓ Variation du nombre de collectifs d'enfants financés par rapport à N
- ✓ Variation des charges par rapport à N-1
- ✓ Variation du nombre de collectifs d'enfants financés par rapport à N-1

Consignes : à ce titre les justifications doivent être chiffrées afin d'objectiver l'argumentaire et faciliter le positionnement de la Caf sur la validation/refus de votre déclaration



BILAN CLAS 2024-2025 : modalités 1/4 - AFAS

- Les déclarations de données réelles AFAS / Ecran de synthèse et transmission de la déclaration à la Caf



1Données d'activité

2Données financières

3Contrôles

4Finalisation

MBU - PRÉSENTATION CLAS 2
Déclaration Prévisionnelle 2024
Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

SYNTHÈSE ET TRANSMISSION

Montant de l'estimation

Le montant de la subvention pour l'année 2024 sur la base des informations que vous avez saisies est estimé à :

7 800,00 €*

Synthèse de vos données

	Prévisionnelle 2024
Prix de revient	810,00
Prix de revient plafond	7 885,00
Nombre de collectifs d'enfants saisi	50,00
Nombre de collectifs d'enfants retenu	40,00
Nombre de semaines N	10,00
Nombre de semaines N+1	10,00
Nombre total de semaines	20,00
Montant de la subvention PSO	7 800,00 *

*Cette estimation ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention. Elle ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement et ne peut être présentée à un organisme afin de bénéficier d'avantages.

Commentaire libre

Si vous souhaitez indiquer un renseignement complémentaire sur votre déclaration avant de la transmettre à la Caf, cette zone de commentaire est prévue à cette effet. Elle est libre et facultative.

ok portail

Signature électronique



En qualité d'approbateur pour l'activité mbu - présentation CLAS 2, j'atteste, M. Battu Maxime, que les informations saisies par mes collaborateurs et moi-même, concernant cette déclaration, sont justes et avérées. Enfin, j'accepte les conditions générales d'utilisation du service de transmission de ces déclarations.

Précédent

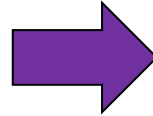
Quitter

Transmettre à la Caf

BILAN DES PROJETS CLAS 2024-2025 : modalités 2/4



2/ Compléter le bilan qualitatif de réalisation de votre projet et des bonus enfants et/ou parents
(Annexe 6 – Bilan)



Annexe 6 – Bilan de réalisation du projet Clas 2024-2025

- NOM DE LA STRUCTURE PORTEUSE : *Saisir les informations*
- Nom et coordonnées du coordinateur du projet Clas : *Saisir les informations*
- Lieux où les séances Clas se sont déroulés : *Précisez l'(es) adresse(s)*

DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE REELLE DU PROJET

Calendrier de mise en œuvre

- Date de début de mise en œuvre du projet : *Entrer une date*
- Date de fin de mise en œuvre du projet : *Entrer une date*
 - Existe-t-il des écarts entre le prévisionnel et le réel, concernant le calendrier ou le nombre de semaines d'activité dans l'année ? ☐ Oui ☐ Non
- ⇒ Si oui, précisez-en les raisons : *Saisir les informations*
- Nombre de séances hebdomadaires : *Saisir les informations en précisant les jours et horaires*
- Durée moyenne des séances Clas (en minutes) : *Saisir les informations*
 - Existe-t-il des écarts entre la fréquentation prévisionnelle et la fréquentation réelle ?
☐ Oui ☐ Non
- ⇒ Si oui, précisez-en les raisons : *Saisir les informations*

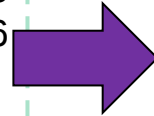
Les intervenants

=> 1 questionnaire de bilan par projet

BILAN DES PROJETS CLAS 2024-2025 : modalités 3/4

3/ Transmettre les justificatifs suivants :

- ✓ Une attestation de vigilance Urssaf valide de moins de 6 mois,
- ✓ Pour les associations, uniquement si vous valorisez des mises à disposition aux comptes 86/87 : fournir un état descriptif des biens meubles et immeubles mis à disposition avec indication de l'origine, des conditions juridiques d'occupation des locaux, du montant des loyers et charges locatives supportées,
- ✓ Bilan comptable annuel de la structure (sauf collectivités).



Urssaf
Au service de notre protection sociale

URSSAF AUVERGNE
TSA 10134
69833 SAINT-PIERRE CEDEX 9

Nous contacter
Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel: 3957

Références
N° SIREN
N° SIRET
N° SIREN 2

Page 1/2

CADRE LÉGAL
Article L243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ
La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité de...
J'attire votre attention sur le fait que...
La validité de votre déclaration...
Pour tout renseignement, contactez-nous.

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/08/2024.

Fait à : CLERMONT-FERRAND
le : 14/10/2024

La Directrice, Olivia GRANGERODET

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.

La déclaration sur mon compte partenaires et la transmission des justificatifs devra être réalisée avant le 27/08/2025.



BILAN DES PROJETS CLAS 2024-2025 : modalités 4/4

Donné à titre indicatif, pas d'informations sur le contenu du questionnaire 2024/2025

4/ L'organisation de la collecte de données de bilan via le questionnaire national sphinx

 **Clas 2023 - 2024**

Identification de la structure

Nom de la structure :

Statut de la structure :

- ☐ Associatif
- ☐ Public
- ☐ Autre

Si 'Autre' précisez :

Nom de votre Caf : Numéro d'organisme :

Votre mail :

Numéro de Siret :

Numéro de Siren :

=> Les modalités et le calendrier de collecte de ces données vous seront communiqués ultérieurement (prévue pour le mois de septembre 2025).



Questionnaire Sphinx Année 2023/2024

Donné à titre indicatif, pas d'informations sur le contenu du questionnaire 2024/2025

Clas 2023 - 2024

Localisation de l'action

Lieu de votre action :

Nom de la commune :

Code postal :

Code Insee :

Numéro de voie :

Voie :

Clas 2023 - 2024

Votre action se déroule dans un QPV ?

- ☐ Oui
☐ Non

Votre action concerne les :

- ☐ 6 à 10 ans (primaire)
☐ 11 à 15 ans (collège)
☐ 16 à 18 ans (lycée)



Questionnaire Sphinx Année 2023/2024

Donné à titre indicatif, pas
d'informations sur le contenu du
questionnaire 2024/2025



Clas 2023 - 2024

L'action Clas

Les enfants/jeunes qui participent au Clas sont-ils concernés par les situations suivantes :

	Quasiment tous	Pour beaucoup	Pour quelques-uns	Quasiment aucun	Ne sais pas
Difficultés scolaires dans les apprentissages fondamentaux (calcul, lecture, écriture)	☐	☐	☐	☐	☐
Conditions de logement et/ou environnement inadaptés au travail scolaire (bruit, exigüité ...)	☐				
Accès limité à des activités socio-culturelles	☐				
Maîtrise difficile de la langue française par les parents	☐				
Disponibilité réduite des parents	☐				
Parents en difficulté socio-économique	☐				



Clas 2023 - 2024

Quels types d'activité proposez-vous aux enfants/jeunes dans le cadre du Clas ?

	A chaque séance	Plusieurs séances par mois	Quelques séances dans l'année	Jamais
Un appui et/ou une aide méthodologique	☐	☐	☐	☐
Une aide au travail personnel	☐	☐	☐	☐
Un accompagnement à l'usage du numérique	☐	☐	☐	☐
Des activités culturelles ou artistiques, lecture plaisir, sportives	☐	☐	☐	☐
Des activités scientifiques techniques informatiques	☐	☐	☐	☐
Des jeux éducatifs	☐	☐	☐	☐
Des sorties et/ou visites	☐	☐	☐	☐
Des activités liées à la citoyenneté (recherche d'informations, débats)	☐	☐	☐	☐
Des échanges sur le fonctionnement de l'école, sur l'orientation	☐	☐	☐	☐



Questionnaire Sphinx Année 2023/2024

Donné à titre indicatif, pas d'informations sur le contenu du questionnaire 2024/2025



Clas 2023 - 2024

Votre action donne-t-elle lieu à une contractualisation avec les parents et l'enfant/jeune autour d'engagements réciproques ?

☐ Oui ☐ Non

Parmi les actions suivantes lesquelles ont-été réalisées au cours de l'année scolaire ?

	Oui	Non
Rencontres individuelles programmées entre les parents et les accompagnateurs (et éventuellement l'enfant et le jeune)	☐	☐
Mise en place d'outils de liaison et d'échange avec les parents	☐	☐
Accompagnement de parents lors de rencontres avec les enseignants		
Temps de convivialité avec les parents		
Participation des parents à des séances de CLAS		
Rencontre avec les parents autour d'une thématique		
En proposant aux parents un accompagnement à l'usage du numérique		
Accompagnement des parents vers les associations de parents d'élèves		
Information et accompagnement des parents à la compréhension des codes de l'école		



Clas 2023 - 2024

Qui est à l'origine de la demande d'inscription des enfants ou des jeunes au Clas :

	Toujours ou presque	Assez souvent	Parfois	Jamais
Les familles	☐	☐	☐	☐
Les enfants	☐	☐	☐	☐
Sur proposition des enseignants	☐	☐	☐	☐
Sur proposition des travailleurs sociaux	☐	☐	☐	☐
Sur proposition des associations locales ou d'autres acteurs locaux	☐	☐	☐	☐
Sur proposition de l'équipe de Réussite éducative (PRE/DRE)	☐	☐	☐	☐

Au cours de l'année, le coordinateur a-t-il bénéficié d'une formation Clas ?

☐ Oui ☐ Non

Au cours de l'année, les animateurs ont-ils bénéficiés d'une formation Clas ?

☐ Oui ☐ Non



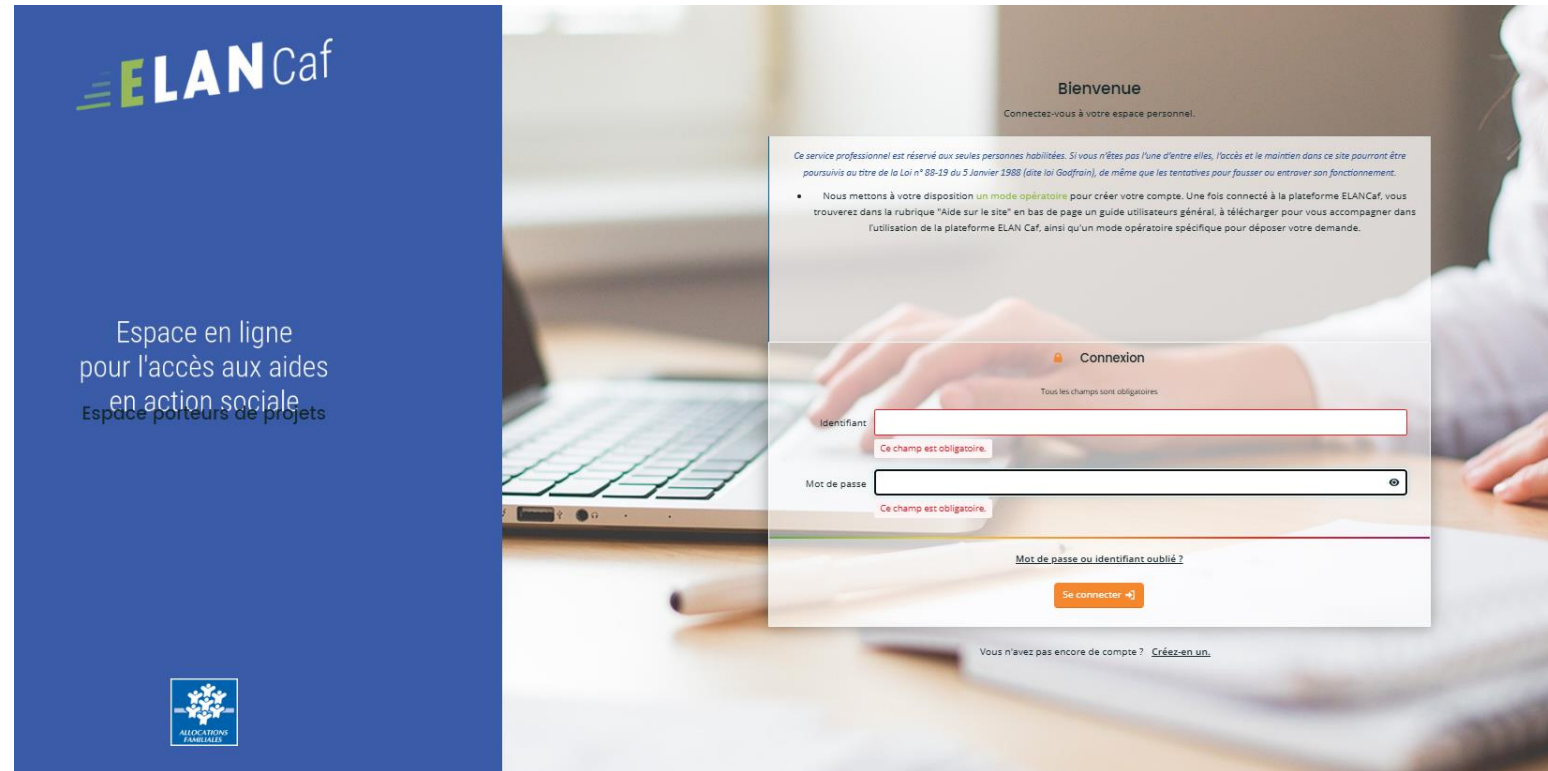
APPEL A PROJETS CLAS 2025/2026



Rappel modalités de dépôt

La plateforme Elan demeure l'outil de gestion des appels à projets uniquement

<https://elan.caf.fr/aides>



S'appuyer sur le guide utilisateur pour la saisie sur Elan (*Annexes 10 et 10 bis*)

Orientations 2025/2026

Un dispositif à réaffirmer autour du **soutien à la parentalité**

Les priorités sont :

- **Renforcer la qualité des projets** renouvelés d'une manière globale ainsi **que sur le volet parentalité**, notamment au regard des moyens déployés dans l'accompagnement proposé et outils partagés du réseau.
- **Poursuivre le développement de projets** sur les territoires dépourvus d'accompagnement à la scolarité.



RAPPELS

Tout projet doit :

- Répondre à des besoins identifiés sur le territoire.
- S'inscrire dans un cadre partenarial.
- Rechercher une articulation avec les autres actions mises en œuvre sur un territoire.
- Coordonner les actions pour permettre le développement leur complémentarité, non concurrentielle et lisibles pour les familles.

Tout porteur s'engage à :

- A respecter la charte de la Laïcité
- Pour les associations, à souscrire au Contrat d'Engagement Républicain.



RAPPEL DU CAHIER DES CHARGES



Collectif d'enfants	Un groupe constitué de 8 à 12 enfants se réunit durant toute l'année scolaire (27 semaines) dans un même lieu, accessible aux parents En milieu rural, en raison de la spécificité territoriale et notamment des problématiques liées à la mobilité, un nombre minimum de 5 enfants par collectif est accepté. (idem pour un collectif d'enfants qui accueille un enfant en situation de handicap nécessitant une attention renforcée de la part des animateurs)
4 axes d'intervention des projets (socle)	① intervention auprès des enfants et des jeunes ② intervention auprès et avec les parents ③ concertation avec l'école ④ concertation et coordination avec les différents acteurs du territoire
Encadrement et animation	1 Coordinateur 2 intervenants professionnels et/ou bénévoles par séance En milieu rural, l'encadrement par un animateur pour un collectif inférieur à 8 enfants est accepté.
Fréquence et durée des séances	2 séances hebdomadaires d'1 heure 30 par séance sur une période de 27 semaines minimum de fonctionnement/an -> Démarrage des actions Clas préconisée après les vacances de la Toussaint de l'année N et jusqu'au 15 juin de l'année N+1 En milieu rural, en raison de la spécificité territoriale et notamment des problématiques de mobilité, une séance hebdomadaire de 2 heures consécutives peut être validée.
Modalités d'organisation des séances	➔ Un temps de détente, de convivialité et de discussion avec les enfants et les jeunes ➔ Des activités supports mobilisant la pédagogie de détour : aide méthodologique au travail personnel, activités ludiques, artistiques, culturelles ou sportives qui permettent de renforcer le plaisir de l'enfant ou du jeune dans son rapport aux apprentissages.

Consignes : Conventonnement

Préconisation conventions pluriannuelles

Pour les porteurs de projet déjà connus, la contractualisation avec des **conventions pluriannuelles** est à privilégier. Cela facilitera la gestion côté CAF (pour limiter les ressaisies) ainsi que côté partenaire (qui navigue entre Elan et AFAS).

Nombre de collectifs

Le nombre de collectifs et les bonus validés sont portés par la notification et non la convention.

Signature

La signature de la convention est électronique.



Où retrouver les documents relatifs à l'AAP



The screenshot shows the website interface with several elements highlighted by red boxes and numbered annotations:

- 1**: Points to the location dropdown menu in the top right corner, currently showing "Caf - 63".
- 2**: Points to the "Professionnels" tab in the top navigation bar.
- 3**: Points to the "Offres et services" link in the main navigation bar, which has a dropdown menu open showing "Offres et services".
- 4**: Points to the "Partenaires locaux" link in the "Offres et services" section.
- 5**: Points to the "Contrat local d'accompagnement à la scolarité (clas)" card in the bottom section.

The website content includes:

- Top navigation bar: caf.fr, Allocataires, Professionnels, Contraste, and user account links (Caf - 63, Mon Compte Partenaire).
- Main navigation bar: Accueil, Actualités, Offres et services, Etudes et international, Presse, Nous connaître, Emplois et carrières, Innovation.
- Section: Offres et services
 - Accompagnement des allocataires
 - Dispositifs de soutien aux partenaires
 - Partenaires locaux
 - Services en ligne
- Bottom section:
 - Contrat local d'accompagnement à la scolarité (clas)** (highlighted with box 5): Includes an icon of a house and people, and a link "En savoir plus".
 - Appel à projets**: Includes an icon of people and the text "Parentalité dans le cadre du Fonds National Parentalité".
 - Lieux d'accueil enfant/parent**: Includes an icon of people and the text ">Consultez la carte des LAEP".

Où retrouver les documents relatifs à l'AAP (suite)



> Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)

La campagne d'appel à projets 2025/2026 se déroulera du 17 juin au 31 juillet inclus.

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un dispositif complémentaire et spécifique qui se déroule hors cadre scolaire et qui vise à offrir aux côtés de l'école, un appui et des ressources supplémentaires dont certains enfants ont besoin pour réussir. En prenant en compte la dimension parentale, familiale et sociale, les CLAS aident les enfants à s'épanouir scolairement et culturellement. Ils ont également pour mission d'apporter un soutien aux parents dans le suivi scolaire de leur(s) enfant(s).

Depuis 2021, le dépôt des dossiers de demandes de financement au titre du Clas est obligatoire par le biais de la plateforme ELAN, en cliquant sur le lien suivant: <https://elan.caf.fr/aides>.

Pièces constitutives de l'appel à projets

Note de cadrage Clas 2025/2026	Annexe 8 Attestation de non changement association
Annexe 2 : Référentiel National de financement des Clas	Annexe 8 bis Attestation de non changement collectivité
Annexe 3 : Charte de la Laïcité	Annexe 10 Guide utilisateur ELAN compte Tiers partage
Annexe 4 : plaquette AFAS gestionnaires CLAS	Annexe 10 bis Guide utilisateur Elan CLAS 2025
Annexe 5 Fiche pratique habilitier un utilisateur service AFAS	Annexe 11 Modèle formulaire CLAS
Annexe 5 bis Fiche utilisateur CLAS	Annexe 12 Quelques repères méthodologie Caf63
Annexe 6 Bilan CLAS 2024/2025	Annexe 13 Synthèse conditions PS CLAS
Annexe 7 Attestation sur l'honneur ELAN 2025	Annexe 14 Synthèse bonus

Modalités de dépôt du dossier de demande de financement

Une demande différente doit être déposée sur la plateforme Elan dès lors que le projet mis en œuvre est spécifique/différent entre certains collectifs.

Un porteur de projet peut donc déposer plusieurs demandes

Exemples :

1/ Un porteur de projet organise un projet spécifique Clas pour 3 collectifs élémentaire et un projet spécifique pour 2 collectifs collège, il faudra déposer une demande au titre de l'élémentaire (regroupant les 3 collectifs) et une demande au titre du collège (regroupant les deux collectifs).

2/ Un porteur de projet organise un projet Clas avec un bonus enfant pour 2 collectifs d'enfants et un projet Clas sans bonus enfant. Dans ce cas, il faudra déposer une demande au titre du projet avec bonus et une demande pour le projet sans bonus.



Modalités de dépôt en cas de convention pluriannuelle en cours

- Si le nombre de collectifs et bonus sont maintenus à l'identique = pas de nouvelle demande à déposer, la convention et le nombre de collectifs agréés continuent.

En revanche, l'appel d'une déclaration prévisionnelle de données d'activité et financières pour l'année 2025/2026, sera à réaliser sur Caf.fr/MoncomptePartenaires/Afas.

Celui-ci sera adressé par mail à l'approbateur que vous avez déclaré l'année dernière.

Ce mail est programmé pour le 14/09/2025.

La déclaration devra être réalisée avant le 14/10/2025.

Accueil / Aide Financière d'Action Sociale / Mes déclarations

1 Saisie **2** Contrôles

CLAS PL BERGOT BREST
Déclaration Prévisionnelle 2024
Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

DONNÉES D'ACTIVITÉ

Informations agrément / accord de financement

Date de début 01/09/2022

Nombre de collectifs d'enfants 4.00

Les informations indiquées ci-dessus sont celles de l'agrément connu pour la période concernée. Si elles ne sont pas à jour veuillez contacter votre Caf.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Nombre de collectifs d'enfants

Nombre d'enfants inscrits

Nombre total de semaines d'activité dans l'année] Donnée calculée

Nombre total de semaines d'activité entre septembre et décembre N

Nombre total de semaines d'activité entre janvier et août N-1

Nombre de collectifs concernés par un projet complémentaire d'ouverture culturelle, structuré et organisé sur la totalité de l'année

Surcoût généré par des dépenses pour l'achat de matériel pédagogique (ordinateur, ...) propre à ce projet complémentaire ? ✓

Surcoût généré par des dépenses pour la mobilisation d'intervenants extérieurs propre à ce projet complémentaire ? ✓

Surcoût généré par des dépenses pour l'organisation de sorties et/ou d'activités culturelles propre à ce projet complémentaire ? ✓

Nombre de collectifs concernés par un projet spécifique d'accompagnement des parents des enfants du Clas organisé sur la totalité de l'année

Surcoût généré par des dépenses pour la mobilisation d'intervenants extérieurs propre à ce projet spécifique ? ✓

Surcoût généré par des dépenses pour l'organisation de sorties et/ou d'activités culturelles Parents-enfants propre à ce projet spécifique ? ✓

Quitter Enregistrer Continuer

Données bonus



Modalités de dépôt en cas de convention pluriannuelle en cours (suite)



- **Si le nombre de collectifs envisagé est inférieur** = il faut adresser un mail en sollicitant une baisse du nombre de collectifs motivée et détaillant quel(s) collectif(s) ne sera plus mis en place. Ceci afin que l'agrément soit réajusté et une nouvelle notification établie.
- **Si le nombre de collectifs envisagé est supérieur au nombre agréé** = il faut déposer une nouvelle demande sur la plateforme Elan.
- **Si le projet ne se poursuit pas** = il faut adresser un mail pour nous informer que vous mettre fin à la mise en œuvre du projet en détaillant les motifs. Ceci afin que la convention soit résiliée.
- **Si le projet est modifié dans sa mise en œuvre** = il faut déposer une nouvelle demande sur la plateforme Elan.

Modalités de dépôt en cas de renouvellement ou nouveau projet

- Déposer une ou plusieurs demandes sur la plateforme Elan. <https://elan.caf.fr/aides>
- Veiller à bien joindre toutes les pièces justificatives correspondantes en se référant à la liste de la note de cadrage ainsi que l'attestation sur l'honneur Elan 2025 (*Annexe 7*) dans « Autres pièces ».

Le dépôt des demandes sur Elan est possible jusqu'au 31 juillet 2025 minuit.



Elan : points de vigilance et bonnes pratiques

Description :

=> Veillez à bien détailler chacune des rubriques sur la mise en œuvre de votre projet.

Pièces justificatives :

=> Veillez à bien fournir l'attestation sur l'honneur Elan 2025 ([Annexe 7](#)) et l'Attestation de vigilance Urssaf dans « Autres pièces ».

Financement :

=> Veillez à ne pas sélectionner un co-financeur d'un autre département (MSA-63-PUY DE DOME).

=> Veillez à bien détailler les éléments de votre budget prévisionnel via les petites bulles

60 - ACHATS		100,00 € TTC
Prestations de services	100,00 €	
Précisions		
		Ajouter une précision

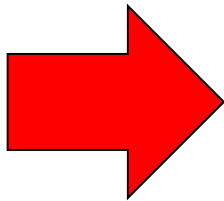
=> Le financement Caf ne peut excéder 80% du coût du projet

=> Le bénévolat n'est pas pris en compte dans le calcul du financement



RAPPELS FINANCEMENT ET SUIVI DOSSIERS

- Le financement est plafonné au nombre de collectifs validés et enregistrés pour l'année.
- Durant l'année de mise en œuvre des projets Clas :
 - en cas de difficultés,
 - d'évolution de la constitution de l'équipe (du coordinateur, des intervenants, ...)
 - de la réduction du nombre de collectifs
 - de dépenses qui risquent d'être à la hausse, à la baisse



**Il est IMPERATIF de nous informer dans les plus brefs délais.
NE PAS ATTENDRE LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE POUR NOUS INFORMER !**

Objectifs :

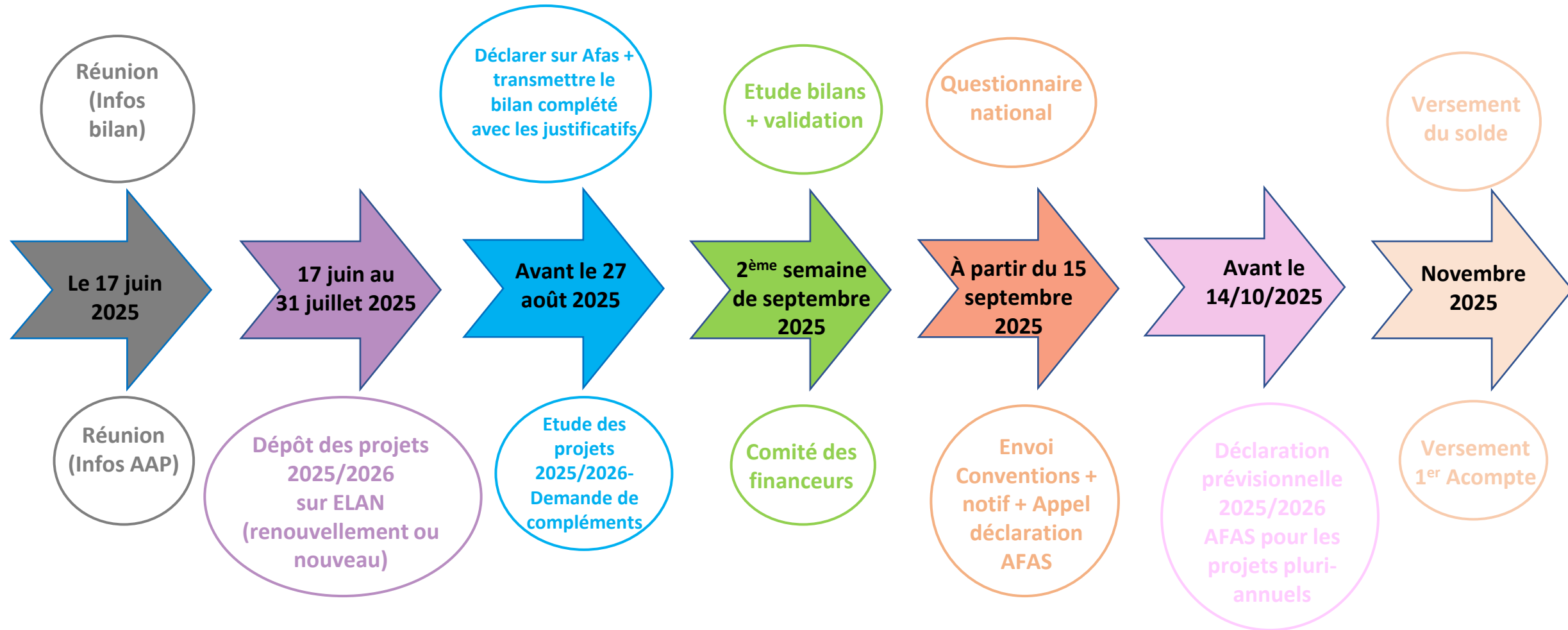
- permet de vous accompagner
- sécuriser nos enveloppes de financement

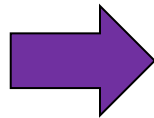


Récapitulatif Calendrier CLAS

BILAN 2024/2025

PROJETS 2025/2026





Me transmettre par mail vos besoins/attentes souhaits pour 2025/2026



MERCI DE VOTRE ATTENTION